



# Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## Infolettre municipale - août 2019

### INFORMATIONS DU MAIRE

#### Service de sécurité incendie

##### - Entente de travail

Le 1<sup>er</sup> août dernier, la première « Entente de travail » entre la Municipalité et le Service de sécurité incendie de Saint-Élie-de-Caxton, qui existe depuis 1970, a été signée. La signature a eu lieu en présence du maire Robert Gauthier et du conseiller Roger Sylvestre. Cette entente non syndiquée considère que le métier de pompier à temps partiel est un service essentiel pour notre population et nos visiteurs. Cette équipe dirigée par notre directeur du Service incendie, Jérôme Bourassa, comprend 15 personnes, dont une femme.

Cette entente, qui s'échelonne jusqu'au 31 décembre 2024, permet d'ajuster les conditions de travail, incluant les salaires qui n'avaient pas été mis à jour depuis plusieurs années et ainsi rejoindre les traitements offerts dans les municipalités voisines. Cette entente a été rendue possible grâce au travail méticuleux des représentants des pompiers, Cédric Boulay et Dominic Demers, et de notre directeur général, Benoît Gauthier.

En vertu de cette entente, les salaires en 2019 des pompiers formés seront de 20,19 \$ l'heure lors des interventions et de 18 \$ pour la prévention, les pratiques et l'entretien. Toutefois, il y aura un rattrapage sur 5 ans pour avoir un salaire unique, peu importe le type de travail, à la fin de l'entente en 2024. Ces salaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation (IPC) à chaque année.

##### - Activités de prévention

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'à maintenant, il s'est fait 260 heures de prévention par notre Service de sécurité incendie. Celles-ci ont été réalisées par 7 pompiers, mais il faut souligner l'implication de Cédric Boulay qui a effectué près de 80% de ces activités de prévention. Dans le cadre de l'entente qui vient d'être signée, la Municipalité a reconnu l'importance de ce travail de prévention, notamment en faisant passer, dès maintenant, le salaire des préventionnistes de 13 \$ l'heure qu'il était à 18 \$.

##### - Entente avec Saint-Mathieu-du-Parc

Le Conseil municipal a signifié à Saint-Mathieu-du-Parc qu'il ne souhaite pas renouveler l'entente signée en septembre 2017 pour l'engagement d'une ressource partagée 16 heures par semaine au niveau de la sécurité incendie. Après analyse des besoins et sur recommandation du directeur général, il a été décidé de donner un avis de trois mois pour mettre fin à cette entente particulière. Les tâches effectuées en vertu de cette entente seront réorganisées par le directeur général, Benoît Gauthier, en étroite collaboration avec le directeur du Service de sécurité incendie, Jérôme Bourassa.

## Entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies - MRC de Maskinongé

En vertu de cette entente régionale signée en 2011, notre municipalité partage des ressources en matière de protection contre les incendies, notamment avec les municipalités de Charrette et Saint-Mathieu-de-Parc. Cette entente d'entraide, qui prévoit deux volets, soit les *interventions conjointes automatiques* et les *interventions sur demande* selon les besoins spécifiques, nous permet de répondre à nos engagements dans le cadre du [schéma de couverture de risques](#). Notre service de sécurité incendie est très sollicité; voici les statistiques sur le nombre de leurs interventions :

	À Saint-Élie-de-Caxton	À l'extérieur	Total	Moyenne par mois
2016	25	15	40	3.3
2017	19	11	30	2.5
2018	45	20	65	5.4
2019(7 mois)	14	17	31	4.4

### Dossier de l'eau potable

Des demandes de subventions seront faites dans le cadre du nouveau programme [Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau](#) (FIMEAU), afin de mettre aux normes plus tard, si nécessaire, les réseaux de distribution d'eau du Domaine-Ouellet et celui du Domaine-des-Bouleaux-Blancs. À court terme, nous avons procédé à l'adjudication du contrat pour la construction de la nouvelle station de pompage au Domaine-Ouellet, dont la grande partie des travaux se réalisera à l'automne.

### Déneigement

Le Conseil a décidé, suite à des appels d'offres, de donner le contrat de déneigement du village à Jocelyn Bellerive de Charette, qui a déjà le contrat de déneigement du secteur Sud de la municipalité. Le contrat pour le secteur Nord, qui comprend la partie caxtonienne du lac Souris, a été octroyé à René Newberry de Saint-Mathieu-du-Parc.

La décision d'acheter un camion de déneigement en 2014 était basée sur des prévisions qui démontraient un net avantage financier pour la municipalité. Dans la réalité, à moyen terme, il s'avère que les coûts d'opération sont beaucoup plus élevés que prévus. Les frais de main d'œuvre, d'opération (essence) et de réparation (bris mécaniques) ont fait hausser la facture au point d'annuler l'avantage financier anticipé au départ. De plus, au niveau de la qualité du service, lorsque notre camion de déneigement est en réparation au garage pendant plusieurs jours, nous sommes obligés de demander en urgence l'aide d'un entrepreneur privé, ce qui s'avère très dispendieux.

Pour ces raisons, le Conseil a décidé d'octroyer des contrats à des entrepreneurs privés à un prix fixe pour les trois prochaines années, aux prix annuels suivants :

- Secteur Sud (18 km) : 99 995 \$
  - Secteur Centre (village) (16 km) : 95 720 \$
  - Secteur Nord (24 km) : 171 699
- Total (58 km) : 367 414 \$**

### Parc nature et culture

Pour donner suite à une recommandation du Comité aviseur, le Conseil a décidé d'élargir le mandat de la firme BC2, pour réaliser un atelier de travail avec les artistes et artisan(e)s de Saint-Élie-de-Caxton qui se déroulera le mercredi 21 août à 18 h 30 au Centre communautaire. Cette rencontre permettra d'intégrer dès maintenant les avis et opinions des artistes et artisan(e)s pour l'élaboration du concept d'aménagement du parc.

Robert Gauthier, maire

\*\*\*

## INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

### Promotion Maisons fleuries - Les gagnants 2019

Lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 août dernier, l'attribution par tirage au hasard et selon l'ordre identifié ci-dessous, les 3 prix offerts par la Municipalité ont été alloués aux gagnants suivants :

- Madame Josée Lapointe, 130, rue André, Domaine-Ouellet gagne un bon d'achat de 100 \$ des Serres Serge Dupuis
- Monsieur Claude Grandmont, 211, chemin du Lac Bell reçoit un bon d'achat de 100 \$ des Serres Serge Dupuis
- Madame Nicole Aucoin, 4160, route des Lacs obtient un bon d'achat de 200 \$ à échanger auprès d'un ou d'une artiste peintre locale, au choix de la gagnante.

Félicitations à chaque gagnant(e) !

Nous avons reçu 47 inscriptions pour participer à cette promotion annuelle. Merci à tous les participants !

Poursuivez votre magnifique travail d'embellissement de notre beau coin de pays. On se donne rendez-vous à l'été 2020 !

Francine Buisson, conseillère municipale

### Hommage à Marcelle Lévesque et Yvan Chartier - 30 ans de bénévolat

Pour leur engagement à titre de bénévoles depuis plus de 30 ans dans la promotion [Maisons fleuries](#), le Conseil municipal a rendu hommage à madame Marcelle Lévesque et à monsieur Yvan Chartier pour leur précieuse et récurrente participation dans la réalisation de cette activité. Quelques souvenirs leur ont été remis à titre de reconnaissance.

Merci de votre indéfectible implication pour votre communauté. Bonne retraite !

Francine Buisson, conseillère municipale

### Cours Université du troisième âge (UTA) - session automne 2019

Pour la session automnale 2019, tenue sur le site hors campus de Saint-Élie-de-Caxton, L'UTA de l'UQTR offrira la [formation suivante](#) :

**Titre du cours** : Aux origines de la civilisation occidentale : la Grèce antique

**Contenu** : On nous présente souvent, nous, les francophones du nord de l'Amérique, comme des Latins. Il serait plus juste de nous décrire comme des gréco-latins. En effet, les Grecs ont largement influencé la civilisation romaine et la civilisation occidentale a grandement profité de ce métissage. Après une rapide étude de l'évolution politique, économique, militaire et artistique des civilisations grecque et romaine, nous rechercherons les éléments de chacune qui sont encore présentes dans la civilisation occidentale actuelle.

**Professeur** : Pierre Auger, professeur retraité, histoire

**Coût** : 90 \$

**Horaire** : le jeudi de 13 h 30 à 16 h, du 3 octobre au 7 novembre 2019 (6 semaines de 2 h 30)

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur le site Web de l'UQTR. ([www.uqtr.ca/UTA](http://www.uqtr.ca/UTA))

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

## Activités récréatives automne 2019 - Période d'inscription

Voici le calendrier des activités offertes par votre [comité Familles-Aînés](#) pour la session automne 2019. La période d'inscription est ouverte. Pour inscriptions et informations complémentaires, veuillez consulter le site Web à l'onglet Loisirs et vie communautaire, à la page [Cours offerts](#) ou consulter le babillard à l'entrée principale de la Maison du citoyen.

1. Vie Active, 50 ans et plus - gratuit - Lundi après-midi
2. Atelier de tricot - gratuit - Mardi après-midi aux 2 semaines
3. Gym Country - coût d'inscription - Mardi en soirée
4. Gym Tonic - coût d'inscription - Mercredi après-midi
5. Tam-Tam : adolescents, adultes, débutant et intermédiaire - coût d'inscription - Mercredi en soirée
6. Université du troisième âge (UTA), 50 ans et plus - coût d'inscription - Jeudi après-midi
7. Danse africaine : adolescents, adultes - coût d'inscription - Jeudi en soirée
8. Tai Chi : adultes, débutant et avancé - coût d'inscription - Vendredi après-midi
9. Ballet stretch - coût d'inscription - Samedi avant-midi

La santé du corps et de l'esprit engendre la joie de vivre et contribue à l'atteinte du bonheur !

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

## Activité d'accueil des nouveaux résidents caxtoniens - rappel

Le samedi 24 août 2019, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accueille les nouveaux résidents caxtoniens arrivés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Qui sont les nouveaux Caxtoniens ? Les nouveaux propriétaires résidents permanents ou saisonniers et les nouveaux locataires.

Les gens concernés sont conviés au Garage de la culture dès 19 h pour une partie protocolaire laquelle sera suivi d'un spectacle de Mathilde Duval-Lapointe, ce gratuitement. **L'inscription est obligatoire (adulte et enfant) avant le 15 août** auprès de [heidi.bellerive@mrc-maskinonge.qc.ca](mailto:heidi.bellerive@mrc-maskinonge.qc.ca) ou par téléphone 819 228-9461 poste 3914. Vous pouvez également vous référer à la publicité postale expédiée à ce sujet.

Le Conseil municipal et les membres du comité Familles-Aînés ont hâte de vous rencontrer.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

## Zone d'intervention spéciale (ZIS)

Suite aux crues printanières de 2017 et de 2019, le Gouvernement a publié récemment la [cartographie des zones d'intervention spéciale \(ZIS\)](#). En premier lieu, la ZIS s'applique aux zones inondables 0-20 ans qui ont déjà été intégrées **avant le 10 juin 2019**. En deuxième lieu, elle s'applique au territoire ayant été inondé par les crues printanières de 2017 et de 2019.

Comme notre Municipalité n'a pas été touchée par les crues de 2017 et 2019, **aucune nouvelle propriété de notre territoire n'a été ajoutée à cette ZIS**. Notre Municipalité n'a donc pas à demander au Gouvernement, avant le 19 août si tel avait été le cas, d'exclure des propriétés qui y auraient été placées par erreur.

Pour plus d'informations, consulter le document *La zone d'intervention spéciale en sept questions* au lien suivant : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/zis-7questions-v6-20190809104447.pdf>

En complément d'information, consulter le document *Mise à jour de la délimitation des zones inondables en bordure du crique du lac Paterson et de la rivière Yamachiche* au lien suivant : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/let-st-elie-maj-delimitation-zone-inondable-2019-06-19-20190620110141.pdf>

Benoît Gauthier, directeur général